



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Ville de Peille

Département des
Alpes-Maritimes

Arrondissement
de Nice

Délibération
n°2026_80

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de présents :
10

Nombre de votants :
19

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le vingt-sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire; Mme Béatrice ELLUL, M. Bernard GIRAUD, M. François ALZIARI, Adjoint ; Mme Michelle NOERO, M. Christophe LERICHE, Mme Myriam ALEXANDRE, Mme Claire JAKOBSEN, M. Florian LEGOFF, Mme Emilie ROSSI PLAZA, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire, à M. François ALZIARI, Adjoint au Maire.

Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire, à Mme Émilie ROSSI-PLAZA, Conseillère Municipale.

M. Adrien ARSENTO, Conseiller Municipal, à Mme Michelle NOERO, Conseillère Municipale.

Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale, à Mme Béatrice ELLUL, Conseillère Municipale.

M. Fabien ABBA, Conseiller Municipal, à M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal.

Mme Anaïs JANEL, Conseillère Municipale, à M. Cyril PIAZZA, Maire.
M. Matthieu DURBANO, Conseiller Municipal, à M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire.

Mme Julia RANGON, Conseillère Municipale, à Mme Myriam ALEXANDRE, Conseillère Municipale.

M. Damien SCANDOLA, Conseiller Municipal, à M. Florian LE GOFF, Conseiller Municipal.

Secrétaire de séance : Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

Rapporteur : M. le Maire

Objet de la délibération : Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 du ministre de l'intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissant le tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté de la Préfecture des Alpes-Maritimes en date du 21 mai 2026 et son annexe, fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire le 5 juin 2026 et le mode de scrutin applicable dans chaque commune en vue de la constitution du collège électoral des sénateurs du département des Alpes-Maritimes,

Considérant que les délégués sont élus, dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du conseil municipal, et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Considérant que chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que la commune de Peille doit élire **5** délégués et **3** suppléants au scrutin secret, sans débat, sans panachage ni vote préférentiel.

Considérant que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, soit M. Bernard GIRAUD, Mme Michelle NOERO, Mme Claire JAKOBSEN et M. Florian LE GOFF.

Considérant qu'une seule liste a été déposée, celle de « **Cyril PIAZZA** », composée comme indiqué ci-dessous :

Délégués :

1. M. Cyril PIAZZA
2. Mme Nicole OUDINOT
3. M. Serge CASTAN
4. Mme Michelle NOERO
5. M. François ALZIARI

AR Prefecture

006-210600912-20260605-2026_80-DE
Reçu le 10/06/2026

Suppléants

1. Mme Béatrice ELLUL
2. M. Bernard GIRAUD
3. Mme Christiane DELAIRE

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui se déroulera le 27 septembre 2026.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et procédé à l'élection à bulletin secret, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés, pour la liste « Cyril PIAZZA » délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Fait et délibéré en séance le 05 juin 2026

La secrétaire de séance,
Béatrice ELLUL



Le Maire,
Cyril PIAZZA

